



41^{ème} réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 27- 28 novembre 2013

UNEP/CMS/StC41/16.2

MISE EN OEUVRE DU PLAN DE TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES 2012-2014

Résumé

Le présent document constitue le rapport des activités relatives à la mise en œuvre du Plan de travail sur le renforcement des capacités 2012-2014, menées depuis le StC40.

Le développement et la mise en œuvre de la Stratégie CMS de renforcement des capacités contribuent aux résolutions suivantes :

- Résolution 10.6 : Activités de renforcement des capacités 2012-2014,
- Résolution 10.7 : Sensibilisation et communication,
- Résolution 10.9 : Structure et stratégies futures de la CMS et de la Famille CMS,
- Résolution 10.18 : Directives sur l'intégration des espèces migratrices dans les SPANB.

MISE EN OEUVRE DU PLAN DE TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS 2012-2014

(Préparé par le Secrétariat PNUE/CMS)

Introduction

1. La résolution PNUE/CMS 10.6, le But 3 (objectif 3.1) et le But 4 (objectifs 4.5 et 4.7) du Plan stratégique, ainsi que la tâche 13.2 de la Structure future de la CMS demandent au Secrétariat de travailler avec le Comité permanent, le Conseil scientifique et les secrétariats des instruments de la Famille CMS ainsi que leurs organes scientifiques et/ou consultatifs, au développement d'outils permettant de renforcer les capacités vis-à-vis des instruments de la CMS.

2. Le Plan de travail sur le renforcement des capacités pour la période triennale 2012-2014 vise à identifier les besoins des Parties et des instruments de la Famille CMS en matière de renforcement des capacités et à y répondre à travers diverses activités, en encourageant l'échange de ressources, d'expériences et d'informations entre tous les acteurs et partenaires, et en guidant les décideurs dans la mise en place et le maintien d'une conservation efficace des espèces migratrices au niveau national et international.

3. Afin de répondre aux besoins de renforcement des capacités des Points focaux nationaux (PFN) vis-à-vis des instruments de la Famille CMS, des outils complets (Manuel de la Famille CMS et plate-forme interactive de la communauté en ligne) ainsi que des ateliers de formation complémentaires ont été conçus. Le renforcement des capacités des Points focaux nationaux vis-à-vis des instruments de la Famille CMS constitue le principal objectif du développement de ces outils et de la tenue de ces ateliers, afin qu'à leur tour les Points focaux puissent renforcer les institutions nationales chargées de gérer la conservation des espèces migratrices.

4. Les activités mentionnées ci-dessus sont mises en œuvre à travers une approche participative et ascendante donnant à des États membres ciblés la possibilité de faire part des besoins réels de leur région. En ce qui concerne les capacités techniques, les connaissances existant au sein des organes consultatifs de la CMS et de ses instruments sont utilisées. La progression des activités sera suivie et les activités menées seront évaluées.

5. La mise en œuvre de ces activités est possible grâce à une contribution généreuse de la Direction générale de l'Environnement de la Commission européenne et du PNUE au titre du Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP) de l'Accord stratégique de coopération (SCA). Ces activités sont mises en œuvre dans le cadre du projet intitulé « *Mise en œuvre effective de la CMS, de l'AEWA et d'autres instruments de la Famille CMS à travers le renforcement des capacités au cours de la période 2012-2014* ».

Information sur les résultats attendus du projet

6. Les résultats du projet sont conformes aux prévisions initiales. L'élaboration du Manuel de la Famille CMS et l'ébauche d'une plate-forme interactive de la communauté en

ligne ont été réalisées. Ces outils visent à soutenir les PFN de la Famille CMS en fournissant des informations sur la façon de contribuer plus efficacement à la mise en œuvre des instruments de la CMS. En tant qu'activité supplémentaire et extérieure à ce projet, la plate-forme interactive de la communauté virtuelle sera mise en œuvre au sein du projet du site web de la Famille CMS (voir UNEP/CMS/StC41/16.1).

7. Pour répondre aux priorités de la Commission européenne en tant que bailleur de fonds, des ateliers de formation supplémentaires seront organisés, principalement pour la région Afrique. En fonction de la disponibilité de fonds complémentaires, des ateliers de formation pourront également être organisés dans d'autres régions, telles que l'Asie et l'Amérique latine.

8. Des lignes directrices sur l'intégration des espèces migratrices dans les Stratégies nationales et plans d'action pour la biodiversité (SPANB) ont été préparées pour fournir des orientations aux Parties de la Famille CMS et aux États de l'aire de répartition. Ces lignes directrices,

http://www.cms.int/bodies/COP/cop10/docs_and_inf_docs/doc_27_guidelines_nbsap_f.pdf ont été diffusées et présentées en différentes occasions à tous les Points focaux nationaux de la CMS et d'autres AEM, afin de partager les informations et de promouvoir leur utilisation lors de la révision des SPANB.

9. Le niveau de mise en œuvre des résultats attendus est présenté ci-dessous :

Résultats attendus	Niveau de mise en œuvre
1. Outils de formation de la Famille CMS (Manuel de la Famille CMS et ébauche de plate-forme interactive de la communauté en ligne)	<ul style="list-style-type: none"> Finalisés (7/2013)
2. Formation de Points focaux nationaux sélectionnés au sein de la Famille CMS, portant sur leurs rôles et responsabilités, en utilisant les outils de formation développés à cet effet	<ul style="list-style-type: none"> 3^e & 4^e trimestres 2013
3. Amélioration des connaissances sur les oiseaux d'eau et la conservation des zones humides et amélioration des capacités de formation au niveau national par le personnel formé (deux formations de formateur (ToT) dispensées par l'AEWA)	<ul style="list-style-type: none"> Première session réalisée (5/2013) Deuxième session prévue au 1^e trimestre 2014
4. Participation accrue des Points focaux nationaux de la CMS de la région Afrique à la COP11	<ul style="list-style-type: none"> 3^e trimestre 2014
5. Participation accrue des Points focaux nationaux de la CMS de la région de l'Amérique latine à la COP11	<ul style="list-style-type: none"> 3^e trimestre 2014

Action requise :

Le Comité permanent est invité à :

- a. Prendre note des progrès réalisés et conseiller le Secrétariat, le cas échéant, dans sa mise en œuvre des activités de renforcement des capacités au cours de cette période intersession.
- b. Encourager les membres du Comité permanent de la CMS, en leur qualité de représentants régionaux, à travailler en étroite collaboration avec les Points focaux nationaux de leurs régions chargés des relations avec les AEM liés à la biodiversité, incluant la CDB et la CITES, afin de s'assurer qu'ils jouent un rôle proactif et qu'ils soient en liaison avec leurs homologues pour une prise en compte de l'intégration des mesures de conservation des espèces migratrices dans les Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) ainsi que dans la mise en œuvre nationale des objectifs et des plans nationaux pour la biodiversité.

Annexe

Cette annexe donne plus de détails sur les progrès de la mise en œuvre du Plan de travail CMS de renforcement des capacités pour la période 2012-2014, qui est intégré au projet « *Mise en œuvre effective de la CMS, de l'AEWA et d'autres instruments de la Famille CMS à travers le renforcement des capacités au cours de la période 2012-2014* ».

I. Programme de travail CMS de renforcement des capacités 2012-2014

1. Développement de programmes nationaux/régionaux de formation pour le renforcement de capacités			
<i>Objectif : Renforcement des capacités institutionnelles des Points focaux CMS pour la mise en œuvre des instruments de la CMS</i>			
Activités menées	Responsabilités	Méthodologie et résultats escomptés	Progrès de la mise en œuvre
1.1 Évaluation des besoins menée à bien	Sec. CMS, Points focaux nationaux CMS (PFN), autres partenaires concernés	Instruments, tels qu'enquêtes et questionnaires, pour identifier et prioriser les besoins et exigences de formation, mis au point. Réponses respectives des Points focaux et autres partenaires collectées et analysées.	Finalisé et présenté au StC40
1.2 Objectif d'une formation spécifique clairement exprimé	Sec. CMS, PFN	Contraintes et lacunes bloquant une mise en œuvre effective des instruments de la CMS identifiés à partir des réponses collectées, objectif d'une formation spécifique clairement exprimé et groupe cible de la formation identifié.	Finalisé et présenté au StC40
1.3 Programmes de formation élaborés sur mesure pour les différents partenaires	Sec. CMS	Programmes de formation avec différents modules et instruments mis au point, et désignation d'un facilitateur, conformément à l'évaluation des besoins par rapport à la Stratégie CMS de renforcement de capacités.	Mise en œuvre aux 3 ^e et 4 ^e trimestres 2013
1.4 Programmes de formation sur mesure menés à bien	Sec. CMS	Formations suivies par Points focaux/autres participants concernés. .	Mise en œuvre aux 3 ^e et 4 ^e trimestres 2013
1.5 Suivi des programmes effectué et leur impact évalué	Sec. CMS, PFN	Instruments, tels qu'enquêtes et questionnaires, pour évaluer l'impact de la formation, mis au point. Réponses des Points focaux collectées et analysées.	Mise en œuvre aux 3 ^e et 4 ^e trimestres 2013
1.6 Programmes de formation de suivi élaborés sur mesure	Sec. CMS	Mesures éventuelles de suivi menées à bien. En fonction des résultats enregistrés par le suivi & évaluation. .	Mise en œuvre aux 3 ^e et 4 ^e trimestres 2013

2. Élaboration du Manuel de la CMS			
<i>Objectif : Améliorer l'impact des activités de renforcement de capacités</i>			
Activités menées	Responsabilités	Méthodologie et résultats escomptés	Progrès de la mise en œuvre
2.1 Groupe de travail sur le Manuel CMS constitué	Sec. CMS, PFN, Conseil sc., Comité perm. et autres partenaires concernés	Consensus du groupe de travail concernant le contenu principal du Manuel CMS établi, et groupe cible du Manuel évalué.	Finalisé et présenté au StC40
2.2 Enquêtes sur les sujets à inclure dans le Manuel menées à bien	Sec. CMS, PFN CMS, autres partenaires concernés	Enquêtes auprès des Points focaux CMS et autres partenaires produisant des suggestions, des idées et des thèmes à inclure dans le Manuel. Élaboration plus approfondie du contenu du Manuel CMS.	Finalisé et présenté au StC40
2.3 Conception du Manuel CMS terminée	Sec. CMS	Sur la base des informations collectées, le Manuel CMS est mis au point pour répondre aux besoins pris en compte.	Finalisé 07/2013
2.4 Ateliers de formation des formateurs (ToT) conçus sur mesure et menés à bien pour les différents partenaires de la CMS	Sec. CMS, PFN, Conseil sc., Comité perm.	Après une évaluation des groupes cibles de la ToT, visant à assurer une dissémination effective de l'information, des ateliers de ToT sont planifiés et menés à bien.	Mise en œuvre aux 3 ^e et 4 ^e trimestres 2013 (voir n° 1 ci-dessus)
2.5 Maintien d'un dialogue continu en vue de garantir des résultats satisfaisants des deux côtés	Sec. CMS, PFN, Conseil sc., Comité perm. et autres partenaires concernés	Un dialogue de qualité entre les différents partenaires doit assurer que le Manuel CMS réponde aux besoins pris en compte.	Mise en œuvre à partir du 4 ^e trimestre 2013
2.6 État d'avancement de l'utilisation du Manuel évalué, ainsi que l'impact de l'activité	Sec. CMS, PFN	Élaboration d'enquêtes et mise en œuvre d'évaluations sur l'état d'avancement de l'activité, et évaluation de son impact, menées à bien.	Mise en œuvre à partir du 4 ^e trimestre 2013
3. Améliorer l'évaluation de l'avancement et de l'impact des activités de renforcement des capacités			
<i>Objectif : Suivi et évaluation de la mise en œuvre nationale des activités de renforcement de capacités</i>			
Activités menées	Responsabilités	Méthodologie et résultats escomptés	Budget
3.1 État d'avancement des activités de renforcement de capacités suivi, et leur impact évalué	CMS, PFN	Instruments, tels qu'enquêtes et questionnaires, pour évaluer l'impact du RC, mis au point. Réponses des Points focaux concernés et d'autres partenaires éventuels collectées et analysées	Budget actuel